



### EXPERTISE PATRIMONIALE



#### OBJECTIFS

Maîtriser les questions juridiques, fiscales touchant la transmission à titre gratuit du patrimoine professionnel;  
Perfectionner et actualiser les connaissances techniques.  
Développer de nouvelles missions avec vos clients.

#### PRE-REQUIS

Maîtriser les bases de la fiscalité personnelle et professionnelle.  
Maîtriser les bases du droit des libéralités

#### DUREE

**7 heures**

#### PUBLIC

Conseil en gestion de patrimoine, Avocat, Expert comptable, Notaire, Banquier, Assureur

#### METHODES D'APPRENTISSAGE

Exposés techniques;  
Etudes de cas;  
Supports pédagogiques fournis.

#### INTERVENANT

**YASEMIN BAILLY SELVI**

**Notaire**

**Responsable du département ingénierie patrimoniale**



#### PROGRAMME

##### 3 AXES ...

- Aborder les aspects pratiques et techniques du pacte Dutreil
- Illustrer l'utilisation du pacte Dutreil à travers la présentation de cas pratiques : Sociétés opérationnelles, Holding, Loueurs en meublé...
- Faire le point sur les nouvelles opportunités offertes par le dispositif Dutreil après l'adoption de la loi de finances pour 2019

##### Introduction

##### I) Le pacte Dutreil transmission réservé aux sociétés (787 B du CGI)

1. Principe du dispositif et approfondissement des notions
2. Le cas particulier des sociétés holding
3. Dispositions communes - les conditions à respecter
4. Les opérations de restructuration en cours de pacte Dutreil
5. Les nouvelles obligations déclaratives

##### II) La mise en place d'un pacte Dutreil à titre préventif ou à l'occasion d'une transmission : illustrations à travers des cas pratiques

- 5.1. La donation-partage et le pacte Dutreil :
  - La donation-partage inégalitaire
  - La donation-partage avec soulte
- 5.2. Schéma de transmission familiale de société combinant donation dans le cadre du dispositif Dutreil, cession de droits sociaux, et recours à société holding (LBO familial)

##### III) Le pacte Dutreil transmission réservé aux entreprises individuelles (787 C du CGI)

1. Principe du dispositif
2. Précautions à prendre
3. Les obligations déclaratives

##### IV) Feu « Le pacte Dutreil ISF » (885 I Bis du CGI)

1. Principe du dispositif
2. Les obligations déclaratives relatives aux pactes en cours



## DATES & LIEUX DE LA FORMATION



**27 JUIN 2019 à LYON**  
ESPACES TETE D OR  
103 BD DE STALINGRAD  
LYON VILLEURBANE



Prix de la journée de formation  
**370 € H.T. (444 € T.T.C.)**

CHEF D'ENTREPRISE

Les pactes Dutreil : de la  
théorie à la pratique  
Un outil d'accompagnement



**BULLETIN D'INSCRIPTION**



À retourner à  
**FAC Jacques DUHEM**  
**38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE**

**PARTICIPANT**

NOM.....  
Prénom.....  
Téléphone.....  
Adresse électronique.....

**FACTURATION**

Entreprise/Société.....  
SIRET.....  
Adresse.....  
CP - VILLE.....

**MODE DE REGLEMENT**

Chèque  Virement sur le compte\*

\*BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

**Indiquez sur l'ordre de virement votre nom, la date et le lieu de formation**

**ATTENTION**

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.



**DATES & LIEUX DE LA FORMATION**



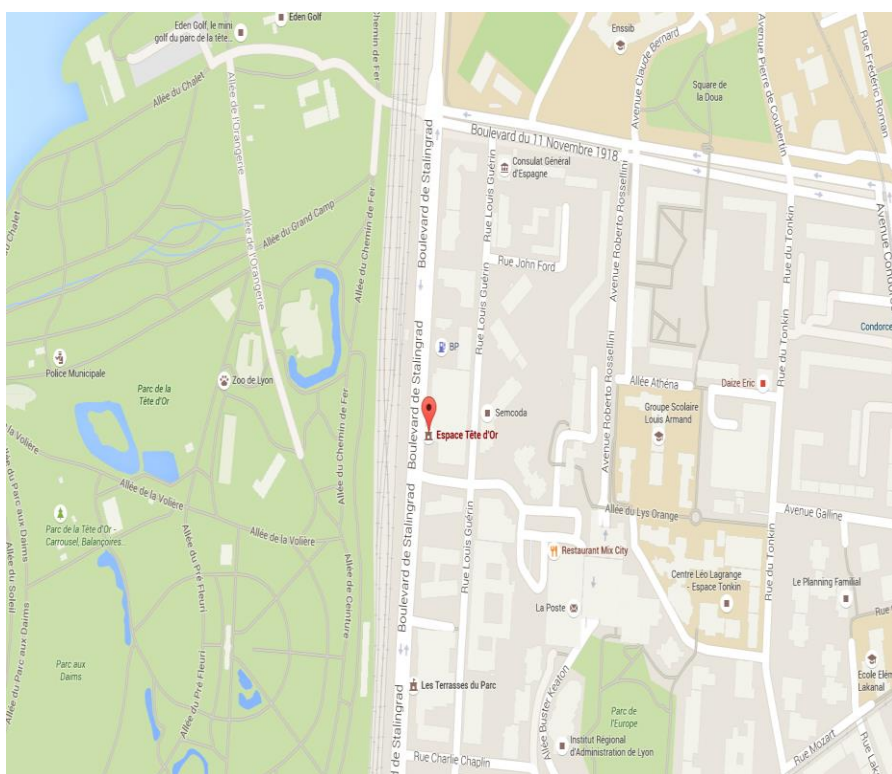
**27 JUIN 2019 à LYON**  
ESPACES TETE D OR  
103 BD DE STALINGRAD  
LYON VILLEURBANE



Prix de la journée de  
formation  
**370 € H.T. (444 € T.T.C.)**

## DETAIL LIEU DE FORMATION

**LYON** Espace Tête d'or  
**103 bd de stalingrad 69100 VILLEURBANE**  
**Tel : 04 72 44 06 23**



PARKING GRATUIT SUR PLACE  
ENTRE RUE GUERIN (A l'arrière de l'Espace Tête d'or)

